

Synthèse assainissement non collectif



RPQS

2020



Extrait du RPQS 2020

TERRITOIRE

5 168 habitants desservis
2 404 abonnés estimés

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) du SIEA des PORTES DE L'ENTRE DEUX MERS regroupe les communes de Baurech, Cambes, Camblanes-et-Meynac, Cénac, Latresne, Madirac, Quinsac, Saint-Caprais-de-Bordeaux.

Le service public d'assainissement non collectif dessert 5 168 habitants, pour un nombre total d'habitants résidents sur le territoire de 17 238. Le taux de couverture de l'assainissement non collectif est de 29,98 % au 31/12/2020 (33,65 % au 31/12/2019). Le territoire du service compte environ 2 404 installations d'ANC.



EXPLOITATION

Service exploité en régie.

Le fonctionnement du SPANC est assuré en régie avec autonomie financière.



COMPETENCES

Contrôle des installations d'ANC

Le service assure le contrôle obligatoire de l'ensemble des installations neuves et existantes de son territoire.

CONFORMITE

16 % de taux de conformité sur le territoire

Le taux de conformité des installations est évalué à 16 % pour l'année 2020. Cet indicateur a vocation à évaluer la protection du milieu naturel découlant de la maîtrise des pollutions domestiques. Pour ce faire, il mesure le niveau de « conformité » de l'ensemble des installations d'assainissement non collectif sur le périmètre du service.

TARIFS

85 € HT pour le contrôle de fonctionnement et d'entretien des installations ANC

Le tarif du contrôle de conception-réalisation des installations neuves est de 280 € HT.
Le tarif du contrôle de fonctionnement et d'entretien des installations existantes est de 85 € HT.
Le tarif du contrôle de fonctionnement réalisé dans le cadre d'une vente immobilière est de 150 € HT.

TRANSPARENCE

www.services.eaufrance.fr

Les données du service, tarifs et performance, sont mises en ligne sur l'observatoire des services publics d'eau et d'assainissement.